

**PUBLICATIONS INEDITES  
SUR LE CHATEAU DE MEUDON**

<http://chateau-meudon.wifeo.com/>

Article rédigé en 2012 et mis en ligne le 28 octobre 2014

**LES GRANDIOSES PROJETS DE LOUVOIS  
POUR EMBELLIR LE CHATEAU-VIEUX DE MEUDON**

**Franck Devedjian**

*« (...) C'est la première idée que j'en aye eu, laquelle vous rectifierez comme vous trouverés pour le mieux ».*

Lettre de Louvois à Jules Hardouin-Mansart, 17 novembre 1685, à Versailles<sup>1</sup>.

Le 31 octobre 1679, Louvois, alors âgé de 38 ans, faisait l'acquisition du domaine de Meudon, du marquis de Sablé, fils d'Abel Servien, moyennant 400.000 livres<sup>2</sup>. Le château était resté entre les mains du fils du surintendant des Finances, « *débauché à l'extrême* », durant vingt années, au cours desquelles peu de travaux durent être entrepris, faute de moyens financiers. Louvois, outre ses logements à la Cour, s'était installé dans son hôtel particulier de la rue de Richelieu, situé face à la bibliothèque du roi. Il avait fait l'acquisition de ce terrain le 8 juin 1669. Charles Chamois, l'architecte de famille qui avait réalisé la reconstruction totale du château de Chaville pour Michel Le Tellier, père du ministre, fut chargé de dresser les plans de cet hôtel à la masse imposante. Dans ce contexte, on ne doit pas être surpris de l'acquisition de Meudon, « maison de campagne » personnelle

---

<sup>1</sup> Service Historique de la Défense, A1 751, fol. 390, au sujet de la chapelle de Michel Le Tellier, père de Louvois. *Architecture et beaux-arts à l'apogée du règne de Louis XIV*, correspondance de Louvois publiée sous la direction de Thierry Sarmant et Raphaël Masson, tome 2, année 1685, édition du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2009, p. 513, n° 2256.

<sup>2</sup> Acte du 31 octobre 1679, dressé par les notaires maîtres Thibert et Gallois.

du ministre et qui devait désormais symboliser sa puissance, voisine tant de celle de son père à Chaville - qui venait d'être fait chancelier de France deux ans auparavant, en octobre 1677 - que du château de Versailles, objet de tous les soins de Louis XIV, d'autant que depuis 1678 était amorcée la troisième grande phase de travaux. Cette même année, des membres de l'Académie d'Architecture étaient venus visiter Meudon, pour constater que « *ce qui a été fait de neuf au château du côté du jardin du temps de M. Servien est fort ruiné, principalement la corniche du pavillon du milieu* ». Cela put-il influencer la négociation à la baisse du prix de vente ?

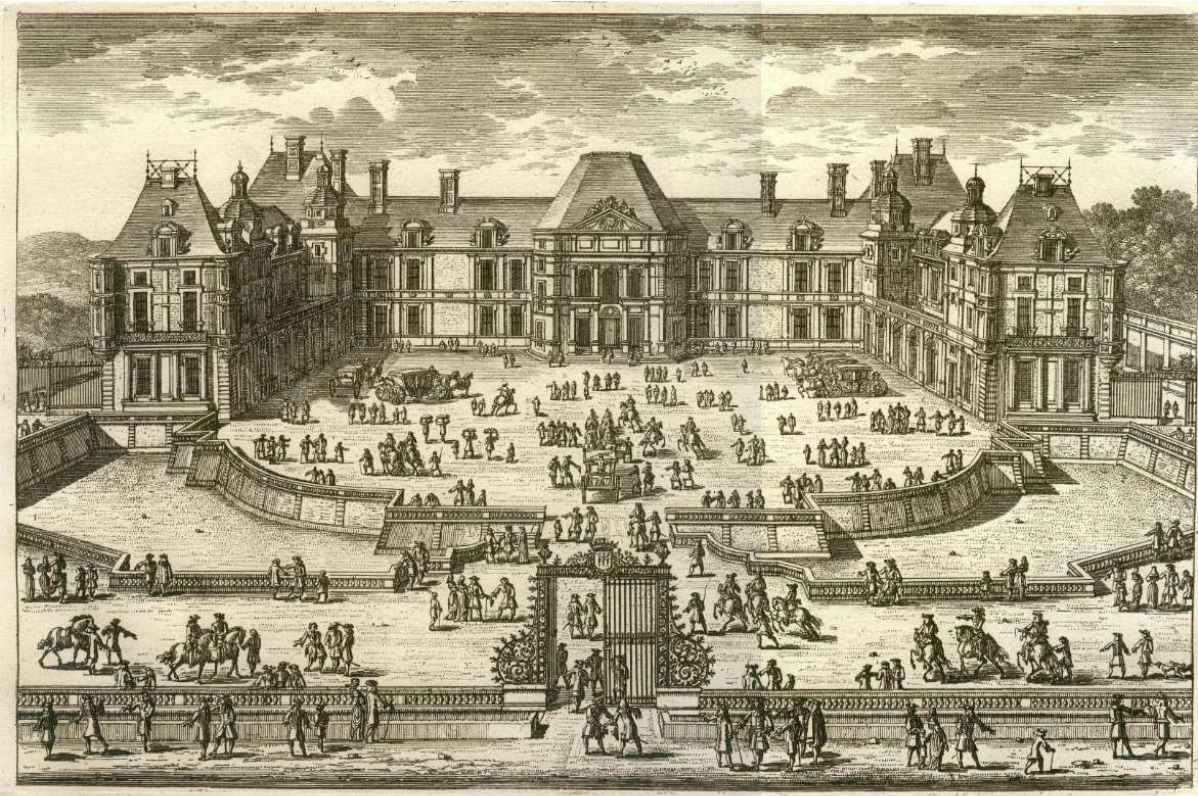
Les lettres du ministre attestent que, dès le mois de novembre 1679, il faisait lever les plans de son nouveau domaine en prévision des travaux qu'il projetait<sup>3</sup>. Une gravure de Pérelle (**ILLUSTRATION 1**), représentant le Château-Vieux depuis l'entrée, mentionne que « *Monsieur de Louvois qui possède aujourd'hui ce château l'a orné et fait faire les fossez, les terrasses, et la grille de l'entrée sur le dessein du sieur Hardouin-Mansart* ». Il faut considérer que cette gravure décrit les premiers travaux entrepris au cours de l'année, voire des deux premières années par suite de l'acquisition, vers 1681. La création des fossés, qui ne peut que dater de cette période<sup>4</sup>, a permis, pour un faible coût, de créer un cadre d'avant-scène majestueux, afin de mettre en valeur le Château-Vieux. Leur tracé spécifique, et plus complexe qu'il n'y paraît, sera repris par Jules Hardouin-Mansart, qui les a conçus, lorsqu'il aménagera quelques années plus tard - sous la direction du roi et de Louvois - les fossés du côté de l'entrée du Trianon de marbre. Ces fossés offraient au bâtiment le socle qui lui manquait jusque là, bien que lors de la création de la Grande Terrasse au milieu du siècle, on avait pris soin d'abaisser de trois mètres le niveau d'accès au début de l'avant-cour, par rapport à celui du portail d'entrée donnant accès à la cour du château, constatation que nous avons faite en confrontant les données du plan topographique établi en 1979 par Michel Jantzen<sup>5</sup>.

---

<sup>3</sup> Archives de la Guerre, A1 626, fol 223 et 281. Cité par Bertrand Jestaz, *Le marquis de Louvois, ses résidences et ses collections*, thèse de l'école du Louvre, 1963, volume I, chapitre IV, p. 115.

<sup>4</sup> Contrairement à ce que semble penser Frédéric Sichet, qui indique, s'appuyant sur un tracé géométrique contestable, puisqu'anachronique (figures 9 et 10 de son article) : « toutes les conditions sont réunies pour que Servien et son architecte fassent démolir le mur et réaménager la cour pour qu'on puisse considérer le château de loin et dès l'entrée sur la Grande Terrasse ». Frédéric Sichet, « La création de la Grande Terrasse », *Bulletin du Comité de Sauvegarde des sites de Meudon*, 2005, n° 116 et 117 (1 et 2), p. 11.

<sup>5</sup> JANTZEN, Michel, *Plan général des jardins et châteaux de l'ancien domaine de Meudon. Etude historique et iconographique*, avec la collaboration de Valérie Solignac. Commande du Ministère de la Culture. 1979.



LE CHATEAU DE MEUDON, a 2 lieues de Paris, auantageusement situé sur la croupe d'une montagne à côté de la rivière fut commencé par le Card<sup>e</sup> Sanguin sous François 1<sup>er</sup> et achevé sous Henri 2<sup>e</sup> sur le dessein de Philbet de Lormie, ensuite il fut achevé par le Card<sup>e</sup> de Lorraine, et puis M<sup>r</sup> Servien a fait des dépenses prodigieuses pour soutenir les terres et achever la grande terrasse et fut bâti le grand Pavillon du milieu ou est le escalier par le S<sup>r</sup> le Vau, et enfin M<sup>r</sup> de Louvois qui possède aujourd'hui ce château, la orne et fait faire les fosses, les terrasses et la grille de l'entrée sur le dessein du S<sup>r</sup> Hardouin Mansart.

1. Gravure attribuée à Pérelle, représentant le château de Meudon du côté de l'entrée, après les premiers travaux ordonnés par Louvois, vers 1681. Collection de l'auteur.

Durant une dizaine d'années, Meudon sera le cadre d'un chantier permanent. Les travaux principaux de Louvois s'orientent sur l'aménagement des jardins et du parc, qu'il porte à un point de perfection tel que les embellissements futurs de Louis XIV et Monseigneur, à ce sujet, ne se contenteront que de remaniements ciblés, comme par exemple la création d'un mail dans les jardins hauts ou de celle de cascades dans les jardins bas. Néanmoins, Louvois sera attentif à développer des constructions nouvelles : outre la création *ex nihilo* du chenil à l'entrée de la terrasse, voisinant avec un immense potager, le ministre procède à l'aménagement d'une cour des offices attenante au château. Ces travaux sur les communs ne pouvaient masquer la nécessité d'embellir le château lui-même. Le pavillon central de Louis Le Vau, à la toiture octogonale si caractéristique, était, depuis sa création sous Abel Servien, vers 1657, le véritable symbole du domaine. Le restaurer constituait ainsi tout autant une nécessité qu'une marque de propriété apposée de manière indélébile par le nouvel occupant des lieux. D'ailleurs, les armes des Le Tellier – d'azur, à trois lézards d'argent posés en pal, au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or – orneront le centre des frontons triangulaires, tant du côté de l'entrée que du côté du parterre. On aimerait à croire que les travaux de modification du pavillon central que nous allons décrire furent réalisés au cours des premières

années, afin qu'ils fussent achevés pour la fête du lundi 2 juillet 1685, où Louvois reçut le roi à Meudon. Mais en confrontant les sources, cela ne semble pas avoir été le cas. En effet, cette fête en l'honneur du roi n'a été préparée que rapidement par le ministre. Camille Rousset rappelle en effet que, « *sollicité par les amis des Colbert, Louis XIV avait permis à Seignelay de lui offrir un divertissement dans les jardins de Sceaux. Comme il fallait du temps pour en faire les splendides apprêts<sup>6</sup>, Louvois en fit de son côté, prit les devants et supplia le roi d'honorer de sa visite les jardins de Meudon* »<sup>7</sup>. Au contraire, il semble que Louvois ait entrepris les travaux d'embellissement du corps central plutôt entre 1685 et 1691. Puisqu'en 1687, lorsque l'architecte suédois Nicodème Tessin le Jeune visite le château, il note que « *la maison est extérieurement en très mauvais état* »<sup>8</sup>. Il précise également que « *la galerie était joliment décorée (...) et toutes les actions du Roi devaient y être peintes par Van der Meulen ; deux étaient déjà achevées* », ce qui a contrario, signifie qu'à cette date dix autres toiles n'avaient toujours pas été installées. Ce faisceau d'indices incite à décaler vers les années 1685-1691 les gros travaux de modification du corps central du Château-Vieux par Jules Hardouin-Mansart. Sur les pas de Bertrand Jestaz<sup>9</sup>, Thierry Sarmant conclut justement que « *ce n'est que tardivement, à Meudon, que le faste de Louvois approcha de la royauté. Ce fut une faute, chacun le sentit (...) Tout donne à penser qu'à Meudon Louvois était allé trop loin* »<sup>10</sup>.

Le 29 juin 1691, d'après Dangeau, « *Monseigneur alla se promener à Meudon avec madame la princesse de Conty ; ils firent collation au château, et se promenèrent longtemps dans le parc et dans les jardins* ». Il s'agissait de l'ultime réception au château du vivant du ministre, et le prochain propriétaire de Meudon semblait déjà prendre possession des lieux ... En effet, deux semaines plus tard, le lundi 16 juillet 1691, Louvois mourrait subitement à Versailles. Il nous semble nécessaire de rappeler qu'une réelle affection avait liée le roi à son ministre : lors de la grande opération de 1686, le marquis de Sourches ne rapporte-t-il pas, à la date du 18 novembre, que c'est Louvois qui « *tint toujours la main du roi pendant l'opération ; car Mme de Maintenon se tenoit auprès de la cheminée* »<sup>11</sup> ? Le 27 décembre, Louvois écrivait une dernière circulaire pour annoncer partout « *la parfaite et absolue guérison de Sa Majesté dont, grâce à Dieu, disait-il, la plaie s'est trouvée ce matin entièrement fermée, et de manière que les chirurgiens se sont contentés de laver la cicatrice avec l'eau vulnéraire. Vous pouvez compter, ajoutait-il expressément, que ce que je vous mande est au pied de la lettre, l'ayant vu de mes yeux* »<sup>12</sup> ! Cette digression n'est pas sans intérêt pour comprendre l'histoire de l'architecture de Meudon, puisque cet événement nous permet

<sup>6</sup> Principalement, le temps nécessaire pour écrire, composer et faire représenter l'*Idylle de Sceaux*, de Jean Racine et Jean-Baptiste Lully.

<sup>7</sup> ROUSSET Camille, *Histoire de Louvois*, Didier et Compagnie, 1873, cinquième édition, tome III, p. 392.

<sup>8</sup> WEIGERT Roger-Armand, « Notes de Nicodème Tessin le Jeune relatives à son séjour à Paris en 1687 », BSHAF, 1932. Il s'agit de la traduction française des notes de Tessin écrites en allemand.

<sup>9</sup> JESTAZ Bertrand, *Meudon, maison royale*, thèse de l'École du Louvre, 1966, p. 212-223.

<sup>10</sup> SARMANT Thierry, *Les demeures du Soleil*, 2003, p. 290.

<sup>11</sup> La note ajoute : « Grand témoignage d'amitié et de confiance du Roi à M. de Louvois, qui donna une cruelle jalousie à M. de Seignelay, son émule ! Car enfin il paroissoit clairement que, outre les officiers purement nécessaires, le Roi n'avoit voulu avoir auprès de lui, en cette occasion, que ses deux amis, qui étaient Mme de Maintenon et M. de Louvois ». *Mémoires du marquis de Sourches sur le règne de Louis XIV*, Cosnac et Pontal, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1883, 18 novembre 1686, Tome I, p. 457.

<sup>12</sup> D. G. 771. Cité par Camille Rousset, *Histoire de Louvois*, 1873, tome III, p. 404.

de mesurer la puissance du lien unissant le roi à son principal ministre, dont la proximité de Meudon par rapport à Versailles était l'une des composantes visibles.

Sa veuve, Anne de Souvré, conserva Meudon jusqu'en 1695, et il semble qu'elle s'y plaisait fort. Elle commanda au peintre Simon Dequoy un portrait en pied d'elle-même, installée dans le Grand Vestibule, avec, dans le fond, la représentation fidèle du parterre de broderie, des Berceaux, ainsi que de la Grotte<sup>13</sup>. « *Elle espère bien aussi que, la paix faite et l'abondance revenue dans le royaume, le roi prendra Meudon, et lui donnera le moyen d'acquérir aux portes de Paris une maison plus convenable pour elle et pour la compagnie qu'elle veut voir* » écrit Coulanges, un proche d'Anne de Souvré, à Mme de Sévigné, le 4 août 1694<sup>14</sup>. Aussi, quand, en juin 1695, Louis XIV imposa l'échange du château contre celui de Choisy, au profit de Monseigneur, Mme de Louvois dut-elle être soulagée, puisqu'elle alla jusqu'à déclarer que si son époux avait vécu encore quelque temps, son dessein aurait été d'offrir Meudon au roi ! Sur ce propos, comme à son habitude lorsque tout lui convenait, Louis XIV répondit à Mme de Louvois « *des merveilles* » ... En décembre de la même année, Mme la chancelière, mère de Louvois, dût également céder Chaville<sup>15</sup>, moyennant 390.000 livres, puisque le roi l'offrit à son fils « *comme lui étant convenable pour la décoration et la commodité de la terre et baronnie de Meudon* ». Le petit château, domaine ancestral des Le Tellier, et réputé pour ses jardins attribués à André Le Nostre<sup>16</sup>, fut incorporé dans le giron royal, et Chaville fut dès lors à Meudon ce que Marly était à Versailles. Ces acquisitions permirent d'agrandir considérablement le domaine de chasse à l'Est de Versailles<sup>17</sup>, seuls espaces qui résistaient encore au roi.

Par la présente étude, nous ne souhaitons pas revenir sur l'ensemble des travaux de Louvois réalisés à Meudon<sup>18</sup>, mais plutôt nous concentrer sur le souhait du ministre de procéder à la modification du pavillon central du Château-Vieux, d'après les projets soumis par Jules Hardouin-Mansart.

---

<sup>13</sup> Toile conservée à Versailles, MV 4261. Mesures de 74 cm de haut sur 59 cm de large.

<sup>14</sup> *La marquise d'Huxelles et ses amis, Mme de Sévigné, Mme de Bernières, Mme de Louvois, le Mis de Coulanges, M. de Callières, M. de Gagnères, Fouquet*, Édouard de Barthélemy, Firmin-Didot, Paris, 1881, chapitre XII, p. 306, 307, 310 et 311.

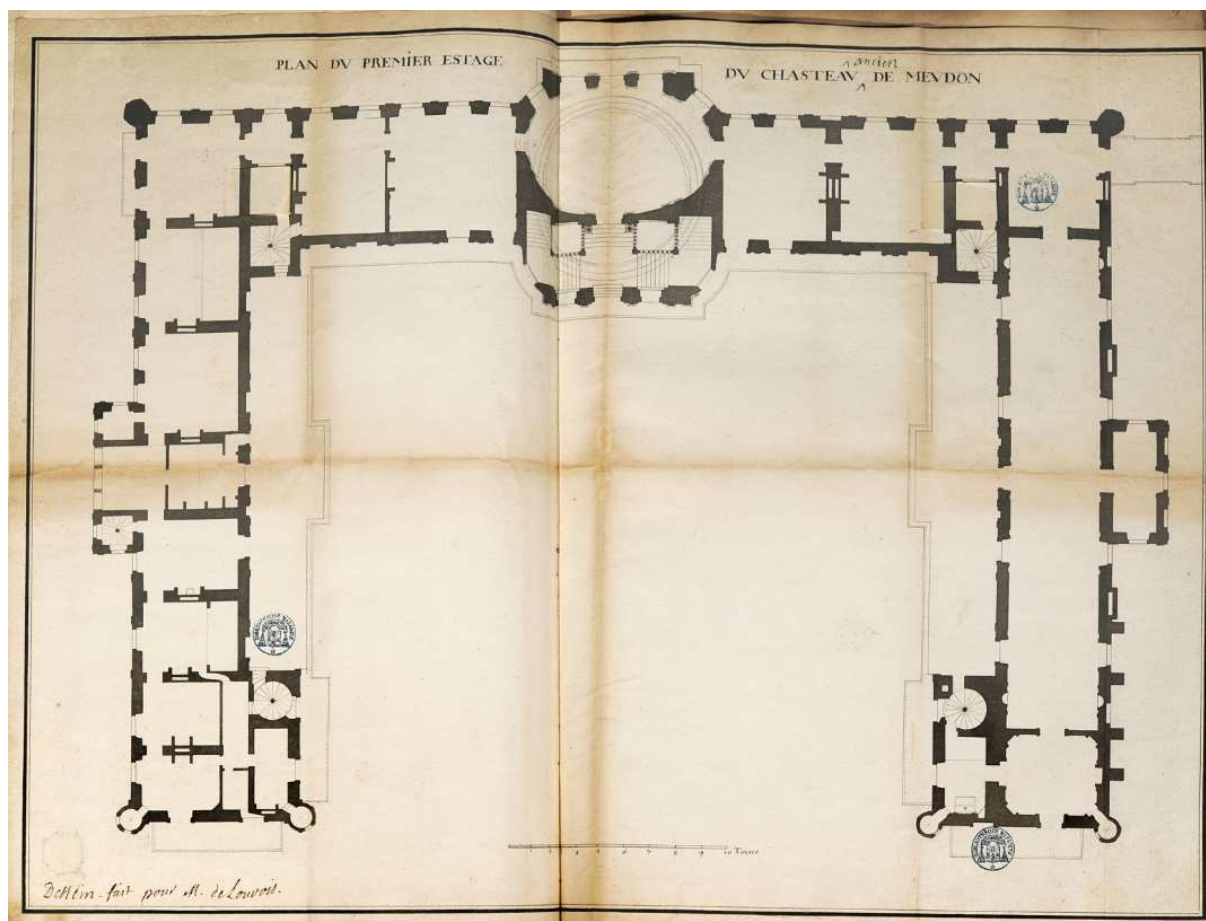
<sup>15</sup> Sur le château de Chaville, voir *Chaville et Viroflay, mille ans d'histoire*, François Schlumberger, 1997.

<sup>16</sup> Voir notre site internet présentant Chaville à son apogée au début du XVIIIe siècle, quand le château appartenait à Monseigneur : <http://chateau3d-chaville.wifeo.com/>

<sup>17</sup> Acte de vente des 8 et 11 décembre 1695, par Mme la Chancelière au profit du roi des terres de Chaville, Viroflay, Villacoublay. Dans le même acte, donation du roi au profit de Monseigneur, comme pour l'achat de Meudon.

<sup>18</sup> BOUREL LE GUILLOUX, Christophe, « Travaux aux Châteaux Vieux et Neuf de Meudon », *Jules Hardouin-Mansart*, sous la direction d'Alexandre Gady, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2010, pp. 364 à 373.





2. Plan du premier étage du Château-Vieux de Meudon, établi par l'agence de Jules Hardouin-Mansart (dessin de François d'Orbay ?) [entre 1680 et 1691]. Bibliothèque Mazarine, ms 3361, folio 7, numéro 9. Photographie de Suzanne Nagy.

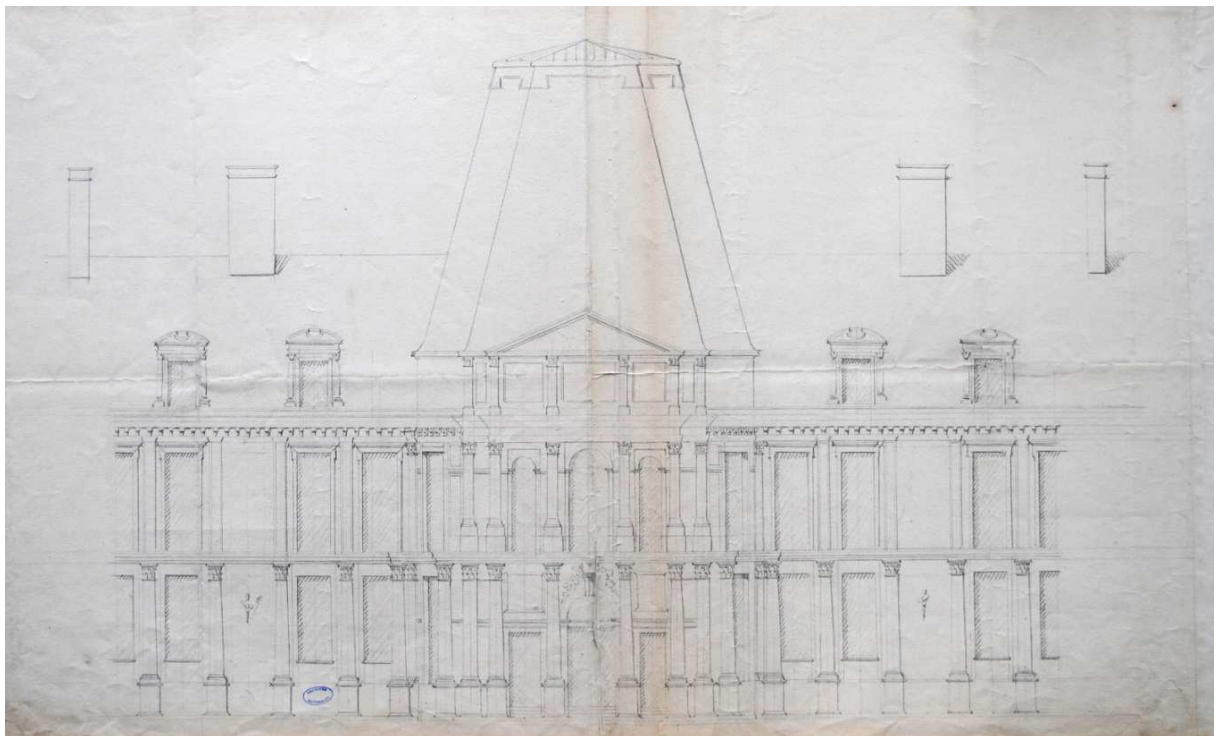
### 1. La modification du pavillon central du côté de la cour

Un « *plan du premier étage du chasteau de meudon* », conservé à la Bibliothèque Mazarine<sup>19</sup>, nous donne la distribution du château du vivant de Louvois (**ILLUSTRATION 2**). A ce jour, il est le plus ancien plan que nous connaissions, au titre de la distribution des appartements du premier étage<sup>20</sup>. D'après nous, le ministre n'a jamais songé à modifier l'aménagement interne du pavillon central. Celui-ci était en effet l'un des chefs-d'œuvre de Louis Le Vau, puisqu'il contenait tout à la fois un « Petit Vestibule », un « Grand Vestibule », qui communiquait par deux degrés avec le « Grand Escalier », lequel donnait accès, au moyen d'une porte monumentale encadrée de deux colonnes, en marbre de Sicile, au « Salon ovale » situé au Bel étage. Toutes ces pièces s'imbriquaient les unes dans les autres, si bien qu'il était impossible d'en modifier une sans devoir en modifier toutes les autres. D'ailleurs, leur décor convenait encore à la majesté voulue par le ministre.

<sup>19</sup> Bibliothèque Mazarine, ms 3361, folio 7 numéro 9.

<sup>20</sup> Aucun plan du temps des Servien n'a encore été retrouvé à notre connaissance.

Aussi, les modifications de Louvois ne portèrent que sur l'aspect extérieur du pavillon central. Plus exactement, si la façade du côté du parterre ne subit aucune modification notable, et fut conservée intacte telle que Le Vau l'avait créée sous Servien, à la seule exception de la modification de l'écusson aux armes des Le Tellier et du réaménagement des deux tourelles d'angle, il en fut tout autrement de la façade du côté de la cour. Pour ce travail, Louvois ne pouvait faire appel qu'à un seul architecte : Jules Hardouin-Mansart, avec qui il entretenait des rapports privilégiés, notamment depuis la nomination du ministre comme surintendant des Bâtiments, Arts et Manufactures de France, le 6 septembre 1683.



3. Projet d'élévation du corps central du Château-Vieux de Meudon, avec la modification des ordres du pavillon central. Dessin que nous considérons de la main de Jules Hardouin-Mansart. Archives Nationales, Cartes et Plans, VA XXXV, n° 26. Photographie de l'auteur.

### **Le projet de modification**

Nous avons retrouvé une élévation inédite représentant un projet de modification du corps central du Château-Vieux (**ILLUSTRATION 3**). Celle-ci est conservée aux Archives Nationales, Section des Cartes et Plans, sous les références VA XXXV, n° 26. La feuille de papier mesure 51,5 cm de haut sur 92 cm de large, et seul le crayon y a été employé. Deux filigranes sont visibles en transparence : le premier représente une petite maison, avec une

porte cintrée, et le second un cartouche contenant les lettres « B » et « C », lesquelles encadrent un cœur. Malgré nos recherches, nous n'avons pas pu dater ces deux filigranes : aussi espérons-nous que l'un de nos lecteurs s'ingéniera à le faire. En tout état de cause, ce dessin ne serait-il pas le projet de modification du pavillon central de la main même de Jules Hardouin-Mansart ? On ne peut qu'être frappé par le rétrécissement des proportions en longueur, dont le dessinateur ne prend pas le soin d'en représenter les bonnes mesures. C'est pour cela que l'ensemble du dessin semble tassé sur lui-même. A l'inverse, la hauteur du bâtiment est parfaitement proportionnée, afin de permettre au dessinateur de travailler sur les ordres. Il faut comparer ce document avec la coupe du Château-Vieux de Meudon, réalisée par l'agence du même architecte, toujours sous Louvois, mais qui représente le château, non comme un simple projet, mais après l'achèvement des travaux de modification. Ce dessin a été réalisé entre 1679 et 1691<sup>21</sup>, du vivant du ministre (**ILLUSTRATION 4**).



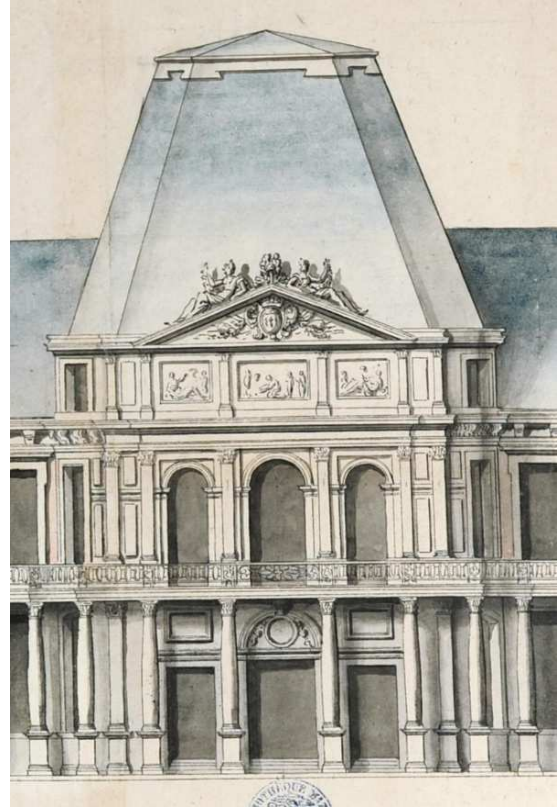
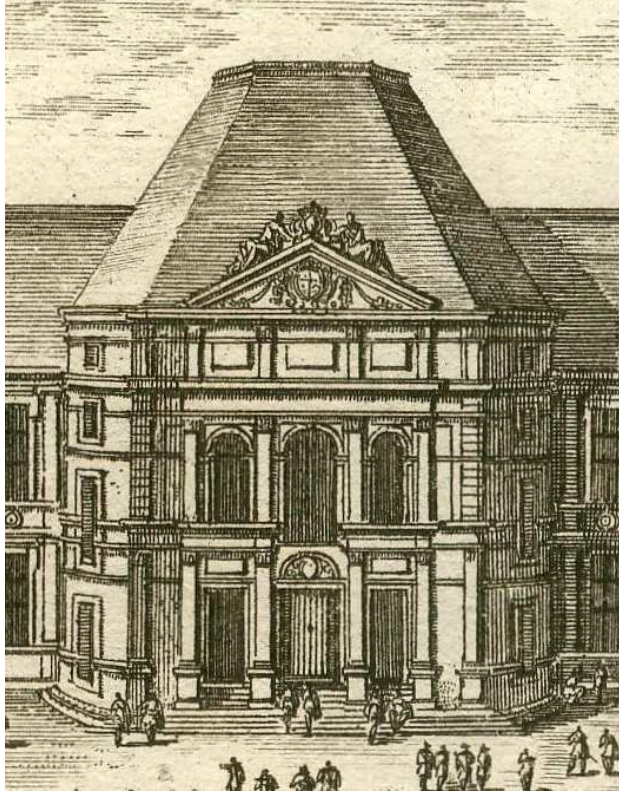
4. Coupe du côté de l'entrée du Château-Vieux de Meudon, agence de Jules Hardouin-Mansart [entre 1680 et 1691]. Bibliothèque Mazarine, ms 3361, folio 8, numéro 10. Photographie de Suzanne Nagy.

Aquarellé, ce document est conservé à la Bibliothèque Mazarine, ms 3361, folio 8, numéro 10. En comparant les deux images, on s'aperçoit aisément de quelques différences, objets de repentir de l'architecte : c'est d'abord, sur le projet, l'exagération du décor situé au-dessus de la porte d'entrée, à savoir la réalisation d'une grosse clef de pierre, encadrée de festons de fleurs. La gravure du pavillon de Le Vau n'en montre pas, tandis que la coupe de la Mazarine, représentant l'état réalisé, l'indique, mais d'une sage proportion. Toujours au rez-de-chaussée, il faut aussi noter que le projet représente des baies de format rectangulaire pour les deux ouvertures situées dans les angles arrondis du pavillon, tandis qu'on découvre des fenêtres cintrées sur

<sup>21</sup> Comme précédemment signalé, nous pensons que le dessin devrait plutôt dater de la fin de la décennie 1680.



le dessin de la Mazarine. Ces deux baies devaient donc se distinguer des autres baies rectangulaires du corps central. Enfin, au premier étage, entre les doubles pilastres latéraux, l'architecte n'a pas représenté sur son projet le décor visible sur l'aquarelle, tandis qu'il prend soin de le représenter justement au niveau de l'attique.



Une fois cette comparaison effectuée, il faut en faire une autre, toute aussi importante : c'est celle qui confronte le pavillon de Louis Le Vau, visible sur la gravure de Pérelle, au pavillon remanié par Jules Hardouin-Mansart, visible sur la coupe de la Mazarine (voir ci-dessus). Quelles sont les modifications principales retenues ? Ne s'agit-il que d'une simple modification des ordres, ou bien d'un remaniement plus profond ? Au premier coup d'œil, la différence la plus frappante réside dans les baies visibles dans l'angle du pavillon de Le Vau, qui sont au nombre de quatre sur toute leur hauteur. Celles-ci cassent donc le rythme du corps central, tandis que la modification de Hardouin-Mansart retrouve l'équilibre des trois baies, une pour chacun des niveaux. Le Vau avait souhaité décaler les baies, afin que la deuxième, la plus grande, éclaire le palier d'angle de chacun des deux degrés du Grand Escalier, respectant en cela le lien fusionnel entre les volumes intérieurs et extérieurs. On avait ainsi une vue plus lumineuse depuis les deux côtés du Grand Vestibule. La modification des deux angles du pavillon a donc nécessité des travaux importants, puisque c'est l'ensemble des deux premiers niveaux qui ont été remaniés, sans pour

autant que celui de l'attique soit concerné, puisque on y retrouve la même baie carrée avant et après les travaux. D'autant que le dessin au crayon ne prend même pas le soin de représenter ces ouvertures. Enfin, le dessin technique nous suggère l'ajout des colonnes tout le long du corps central, supportant une petite terrasse accessible depuis le premier étage. Cette terrasse suit également l'avancée du pavillon central, bien que l'architecte n'ait pas jugé utile à ce stade de réflexion d'y représenter le motif des balustrades de ferronnerie. Cette installation tendait à alourdir la masse du pavillon central, et supprimait tout le jeu subtil de Le Vau, qui avait initialement pris soin de créer une différenciation entre la baie centrale et les deux autres l'encadrant, puisqu'entre la porte centrale du rez-de-chaussée et la baie cintrée située au-dessus n'avait été réalisé aucun entablement, pour créer une dynamique, forcément cassée par suite des travaux de modification.

Quant aux ordres retenus, ceux-ci ont été analysés par Jacques-François Blondel, dans son *Cours d'Architecture*. L'une des planches nous donne en effet les mesures très précises de la hauteur du pavillon central de Meudon<sup>22</sup>.

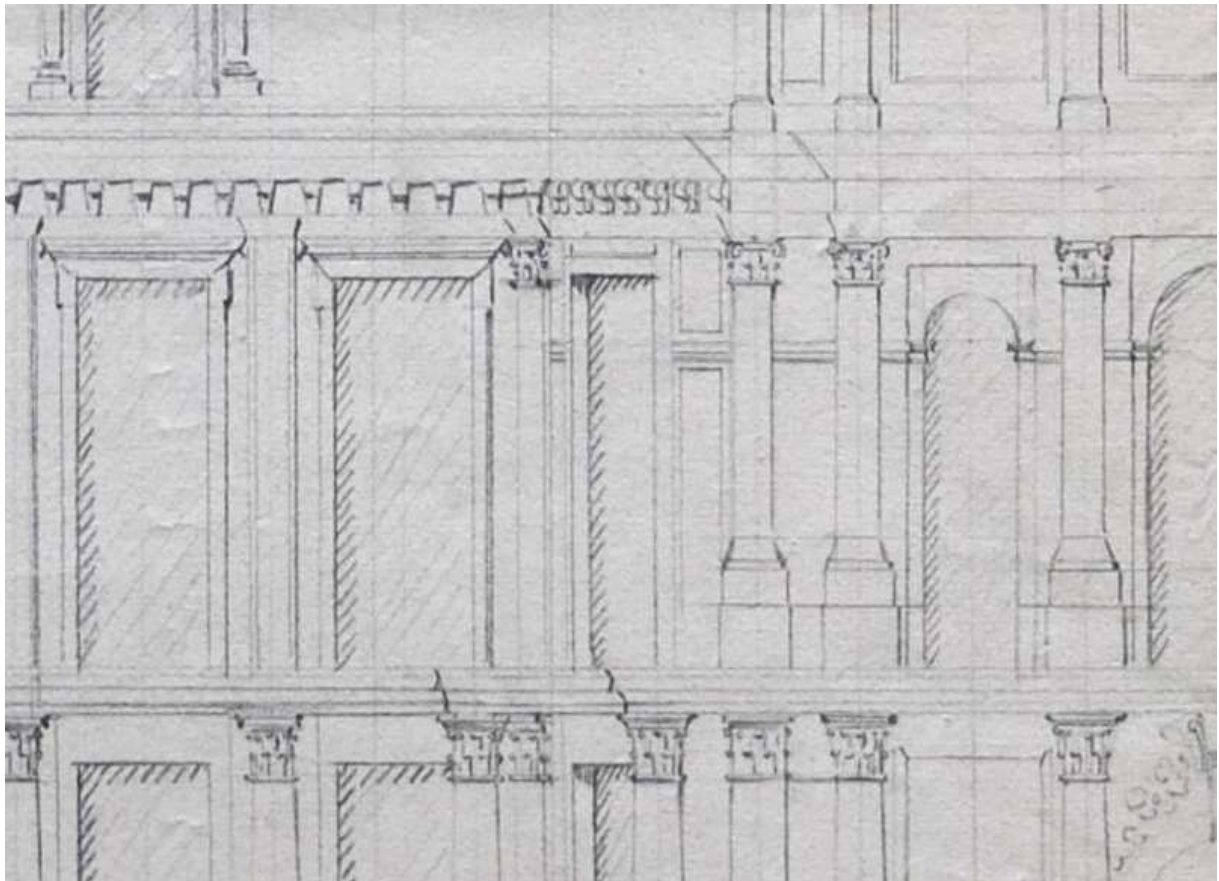
*« La figure B [PLANCHE LXXXIX] nous donne le Dorique, le Composite & l'Attique de l'avant-corps de l'ancien Château de Meudon, du côté de la cour, restauré par Hardouin-Mansard. Il est aisé de juger du peu de rapport qu'ont ensemble ces deux ordres ; mais il faut convenir que ce défaut n'appartient point à Hardouin ; forcé de s'assujétir à la hauteur des étages du bâtiment, il a préféré de surmonté le Dorique, plutôt par un Composite que par un Ionique, parce que celui-là prête plus que tout autre à la nécessité où l'on se trouve quelquefois d'en altérer les proportions. L'ordre Dorique, d'environ dix-huit modules, est élevé sur un piédestal porté entre le tiers & le quart de la hauteur de l'ordre, qui pour base a celle Attique, & pour chapiteau, un chapiteau composé de feuilles d'acanthé dans son gorgerin, ce qui lui donne deux modules de hauteur, à l'imitation de ceux de la Salle des Antiques du Louvre, & de ceux de la cour qui précède l'Eglise du Val-de-Grâce ; ce que Hardouin a fait sans doute ici pour raccourcir d'autant le fût de la colonne, & vraisemblablement parce que ce chapiteau semi-gothique, paroît moins disparate avec le style de l'ancienne Architecture des façades de ce Château, que l'Architecte n'a pu détruire entièrement. Cet ordre n'est couronné que par un seul architrave, couronnement qui n'est tolérable que dans les dedans, & qui dans les dehors produit le plus mauvais effet, non-seulement parce que ce membre camus termine toujours mal un ordre régulier ; mais parce que faute d'une certaine saillie, celle de la base de l'ordre supérieur annonce un porte-à-faux trop apparent, presque toujours masqué par la saillie d'une véritable corniche. L'ordre Composite qui se voit ici, & qui n'a guère que la hauteur d'un Attique, dont il a la base, ne peut ni ne doit jamais s'employer tel, sur-tout quand il est lui-même surmonté d'un Attique, qui en a presque les sept douzièmes : mais, encore une fois, il faut se souvenir qu'il s'agit*

---

<sup>22</sup> BLONDEL, Jacques-François, *Cours d'Architecture*, 1771, tome second, p. 206-207, Planche LXXXIX.

*d'une restauration, & que par conséquent les proportions des ordres de cette façade ne peuvent raisonnablement supporter une critique qui ne doit guère s'exercer que sur les bâtiments élevés par un seul Architecte ».*

Bien que sévère à l'égard du nouvel aspect du pavillon, encore que compatissant vis-à-vis de Jules Hardouin-Mansart, le théoricien Blondel, dans son traité intitulé « *de la distribution des maisons de plaisance et de la décoration des édifices en général* »<sup>23</sup>, ne reprendra pas moins que le modèle du pavillon central de Meudon pour figurer le modèle parfait d'une maison de plaisance ! Mais afin de masquer l'origine meudonnaise de sa référence, Blondel prendra soin de supprimer toute toiture, suivant en cela le goût particulier de Louis XIV, que l'on songe au Louvre, à Versailles ou bien encore à Marly.



Détail du dessin attribué à Jules Hardouin-Mansart, quant aux ordres représentés.

---

<sup>23</sup> BLONDEL, Jacques-François, *De la distribution des maisons de plaisance et de la décoration des édifices en général*, Paris, 1737, première partie. Planche 5, « Elévation du côté du jardin ».

## **Le « coup de crayon » de Jules Hardouin-Mansart**

Un mot sur la qualité graphique du dessin projetant la modification du pavillon central (**ILLUSTRATION 3**). Comme nous l'avons dit, tout coïncide vraisemblablement pour en conclure que ce dessin est de la main même de Jules Hardouin-Mansart. On aurait alors sous les yeux le document de travail type du maître, dessin démontrant l'aboutissement de son processus de réflexion. Au-delà, il ne peut y avoir que délégation, car le temps du maître est compté : on le comprend aisément lorsque l'on contemple les superbes aquarelles de la Mazarine. Ces coupes et élévations soignées sont le résultat de nombreuses heures de travail, et de la main d'un élève de l'agence, certainement François d'Orbay, puisque ces dessins portent sa patte<sup>24</sup>. A l'inverse, le dessin de Meudon nous amène à contempler en plein travail le Premier Architecte du Roi. D'une part, on est frappé par le trait ferme, précis, voire délicat, qui va jusqu'à représenter l'ensemble des détails, ordres, marches, encadrement de baies déjà existantes, corniches et mansardes comprises. D'autre part, ce souci dans la représentation n'est pas contradictoire avec la représentation sommaire des proportions de l'édifice, puisque le dessinateur condense la longueur du pavillon, par rapport à la juste mesure retenue pour sa hauteur. Mais cela a-t-il de l'importance ? Ce qui compte dans ce projet, c'est bien de modifier les ordres du pavillon. Puisque malgré cette schématisation que nous pourrions qualifier d'« horizontale », lorsque nous avons remis le dessin suivant ses bonnes proportions, en l'« allongeant », nous nous sommes aperçus des faibles erreurs contenues dans la représentation : la toiture qui paraît bien trop haute sur le dessin, s'équilibre alors, encore qu'une faible différence de hauteur se fasse néanmoins ressentir. Pour le reste, les proportions s'ajustent presque parfaitement en superposant les deux images<sup>25</sup>. C'est dire tout la maîtrise du dessinateur, qui opte pour une représentation qu'il considère comme la plus efficace pour lui, quitte, en rognant sur l'équilibre d'une architecture de papier, à étonner le lecteur contemporain.

## **2. Les surprenants projets de Louvois, ou le pouvoir des retombes**

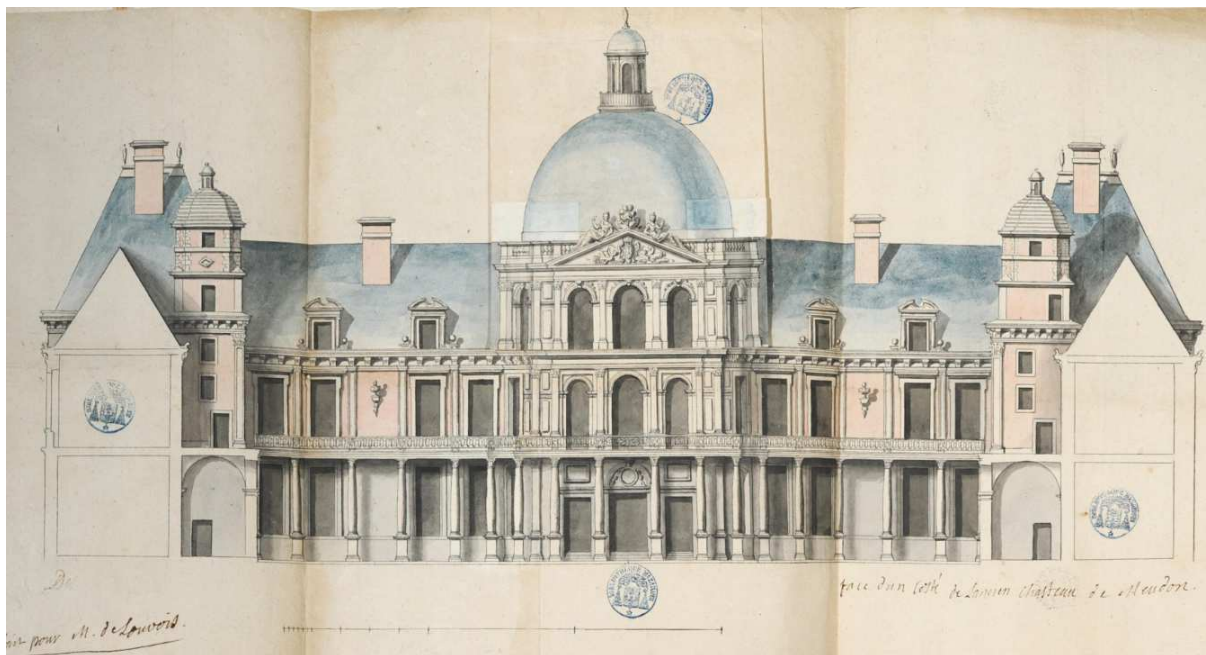
Une fois le pavillon modifié, Louvois semble ne pas s'être contenté de ces travaux. En effet, le lecteur sera étonné d'apprendre que les dessins aquarellés de la Bibliothèque Mazarine – façade côté cour et façade côté jardin – disposent de retombes projetant des modifications particulièrement intéressantes, mais restées à l'état de projets. Pour nous, ces projets ont été proposés au ministre après l'achèvement de la modification du pavillon central, et nous ne pouvons donc les dater que des toutes dernières années de Louvois à Meudon, vers 1690.

---

<sup>24</sup> Ils sont similaires aux élévations du château de Fontainebleau contemporaines.

<sup>25</sup> Nous aurions aimé publié notre schéma comparant les deux versions, mais le manque de place dans les illustrations du présent article ne nous le permet pas. Nous le publierons sur notre site internet dédié au château de Meudon : <http://chateau-meudon.wifeo.com/>





5. Coupe du côté de l'entrée du Château-Vieux de Meudon, avec la retombe décrivant l'aménagement projeté d'un dôme. Agence de Jules Hardouin-Mansart [entre 1680 et 1691]. Bibliothèque Mazarine, ms 3361, folio 8, numéro 10. Photographie de Suzanne Nagy.

### Une coupole pour Meudon ...

Tout d'abord, l'une des retombes de la coupe de la Bibliothèque Mazarine (ms 3361) figure la représentation d'une coupole<sup>26</sup> (**ILLUSTRATION 5**). Une autre retombe, identique, existe également pour la façade du côté du jardin. Ce projet spectaculaire, que l'on peut même qualifier de grandiose, est à relier au tracé circulaire visible à l'emplacement du premier étage du pavillon central, sur le plan du château dressé sous Louvois, précédemment cité (**ILLUSTRATION 2**). On y découvre en effet quatre cercles concentriques tracés au crayon, censés représenter l'ajout de la coupole, sans pour autant souhaiter supprimer l'aménagement du bel étage. A notre avis, ce projet d'exhaussement du pavillon central ne devait concerner que l'aspect extérieur. Quel contraste entre la simple toiture en place et ce projet quasi-royal ! Le troisième niveau projeté, a priori d'ordre corinthien<sup>27</sup>, et qui n'est plus un simple attique, contient cinq baies, toutes cintrées et de taille considérable, puisque leur hauteur est égale à celle d'un étage entier. Au-dessus, une balustrade de pierre devait prendre place, couronnant l'ensemble du pavillon, module architectural qui avait toujours manqué au Château-Vieux. Le tout était couronné d'une coupole, dont la hauteur devait être égale à celle des toitures des pavillons latéraux, mais qui, du fait de son support élevé, devait se détacher plus que toute autre partie du bâtiment. A son extrémité, une petite terrasse avec lanternon, achevait cette composition

<sup>26</sup> Coupe du côté de l'entrée du Château-Vieux de Meudon, avec la retombe décrivant l'aménagement projeté d'un dôme. Agence de Jules Hardouin-Mansart [entre 1680 et 1691]. Bibliothèque Mazarine, ms 3361, folio 8, numéro 10.

<sup>27</sup> Le dessin aquarellé ne permet pas de conclure nettement quant à l'emploi de l'ordre composite ou corinthien, bien que l'emploi de ce dernier ordre semble plus logique en ce qui concerne le troisième niveau d'un tel bâtiment.



majestueuse. S'il avait été réalisé, ce dôme de Meudon aurait répondu visuellement non moins qu'au dôme royal des Invalides, dont Louvois supervisait le chantier !

Le projet n'est pas sans rappeler celui du château de Boufflers<sup>28</sup>, bien que dans ce dernier cas, le dôme envisagé est quadrangulaire, suivant le type développé par Jacques Lemercier au château de Richelieu. Mais on y retrouve le même élancement de l'avant-corps central, dont la toiture se détache de celle du corps de logis. Surtout, il faut songer au projet de remaniement des parties hautes de Versailles, suivant le mémorandum du 18 avril 1684 découvert par Bertrand Jestaz, dans lequel Hardouin-Mansart propose à Louvois de « *faire un modèle du château de Versailles pour faire des combles dessus* »<sup>29</sup>. Comme pour la galerie de Meudon qui s'inspirait de la galerie des glaces, comme pour les jardins, Louvois réfléchissait sans cesse à embellir Meudon comme Louis XIV le faisait à Versailles.

### ... à moins d'un belvédère.



6.Élévation du côté des jardins du Château-Vieux de Meudon, avec la retombe décrivant l'aménagement projeté d'une nouvelle toiture avec lanterne et terrasse. Agence de Jules Hardouin-Mansart, [entre 1680 et 1691]. Bibliothèque Mazarine, ms 3361, folio 9, numéro 11. Photographie de Suzanne Nagy.

La seconde retombe nous fait découvrir la toiture du pavillon central sectionnée à mi-hauteur<sup>30</sup> (**ILLUSTRATION 6**). Y prennent place tout à la fois une terrasse avec garde-corps, ainsi qu'une imposante lanterne composée de six baies cintrées, couronnée par un petit dôme supportant un

<sup>28</sup> BNF, département Estampes et photographie, VA-60(2)-FOL. [Différents plans relatifs au château de Boufflers] 8. Robert de Cotte, 456 bis.

<sup>29</sup> JESTAZ, 2008, t. I, p. 170. Cité par Guillaume Fonkenell, « Le Grand Dessein », in *Jules Hardouin-Mansart*, 2010, p. 191 à 195. Les deux coupes avec le projet de dôme y sont publiées en couleur p. 192.

<sup>30</sup> Coupe du côté de l'entrée du Château-Vieux de Meudon, avec la retombe décrivant l'aménagement projeté d'un dôme. Agence de Jules Hardouin-Mansart [entre 1680 et 1691]. Bibliothèque Mazarine, ms 3361, folio 8, numéro 10.

pot à feu. L'ensemble est destiné à servir bien évidemment de belvédère pour admirer la vue sur les environs, les jardins, la forêt, Paris et les Invalides compris. On ne peut que songer au projet déjà voulu par Abel Servien de disposer d'une terrasse tout en haut du pavillon central, ce qui semble néanmoins n'avoir jamais été réalisé, puisque les historiens ont mal compris le terme de « calotte de Meudon » : celle-ci est le nom d'un point de vue dans les jardins hauts, et non le dôme du Château-Vieux (sic). Néanmoins, on ne peut cacher que ce dernier projet nous paraît assez maladroit. Si l'idée de bénéficier d'un point de vue encore plus élevé est belle, que signifie cette toiture réduite ? On dirait un être malformé, dont la tête aurait été pour partie amputée, ce qui se confirme encore plus en comparant la forte hauteur des toitures des pavillons d'angle, par rapport à la nouvelle et faible hauteur projetée. Surtout, la disproportion la plus manifeste est celle qui oppose la masse considérable des trois niveaux du pavillon central par rapport à la chétivité de sa toiture. Louis Le Vau avait bien compris la leçon en surmontant son pavillon d'une toiture imposante, afin d'équilibrer les deux masses en présence. Le projet de lanterne pêche ainsi dans sa disproportion, puisque l'assise pour ce type de toiture n'est pas ici assez large. Et nous ne pouvons résister à effectuer une dernière comparaison. Ce projet de retombe pour Meudon ne ferait-il pas penser à la réalisation de l'architecte Ange-Jacques Gabriel pour les trois pavillons de la place de la Bourse à Bordeaux ? Dans ce dernier projet, le choix de ce type de toiture fonctionne bien mieux puisque l'assise des deux pavillons du côté du fleuve est bien plus large, et que les lanternes sont de taille plus réduites, permettant d'équilibrer efficacement hauteur de la façade par rapport à la hauteur de la toiture. Or nous savons que cette place reprend le canon instauré par Jules Hardouin-Mansart pour la place des Victoires à Paris, et dont Gabriel faisait tant de cas<sup>31</sup>.

En conclusion, la publication de ces projets inédits d'embellissement de Meudon sous Louvois nous permet de nous rendre compte de la volonté de Louvois d'embellir sans cesse son domaine. Le lecteur sera sans doute étonné par le côté grandiose du projet de dôme pour Meudon, dont Versailles n'a pas même bénéficié. Il est vrai néanmoins que tout cela n'est qu'architecture de papier ... Il ne coûte pas grand-chose de rêver. Mais Louvois a eu la sagesse d'esprit de ne jamais entreprendre un tel embellissement pour son domaine. Sa mort brutale en 1691 y serait-elle pour quelque chose ?

---

<sup>31</sup> Voyez l'intervention d'Alexandre Gady datée du mercredi 12 février 2009, intitulée « La place royale aux XVIIe et XVIIIe siècles : un monument public en creux ? », qui a eu lieu à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine. Celle-ci est mise en ligne sur internet dans son intégralité.